

# Les marchés du travail de la zone euro et la crise

J. De Mulder  
M. Druant

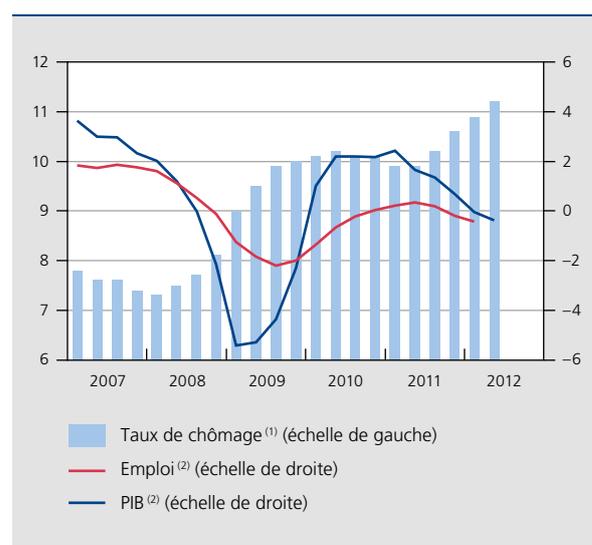
## Introduction

Entre l'éclatement de la crise économique et financière en 2008 et le début de 2010, près de 4 millions d'emplois ont été perdus sur les marchés du travail de la zone euro. L'emploi, qui est reparti à la hausse au premier semestre de 2011, avant de diminuer à nouveau à la fin de l'année, se maintient à un niveau inférieur de 3 millions de travailleurs à celui d'avant la crise. Au vu de l'ampleur de la contraction du PIB, on peut considérer que les réductions d'emploi ont été relativement limitées, essentiellement grâce à la rétention massive de main-d'œuvre dans plusieurs pays de la zone euro. En effet, tandis que le PIB de la zone euro a reculé de 5,5 % entre son niveau le plus haut et son niveau le plus faible, l'emploi a chuté de 2,5 % et le nombre total d'heures prestées de 4,5 %. Le taux de chômage dans la zone euro a néanmoins progressé de 3,6 points de pourcentage depuis le début de la crise, affichant 11,3 % en juillet 2012, son niveau le plus haut depuis 1999. Si l'incidence de la crise a été plus limitée ou de plus courte durée dans certains pays de la zone euro, elle a induit des variations spectaculaires des taux d'emploi et de chômage dans d'autres pays, et les données récentes laissent apparaître les effets d'une nouvelle intensification de la crise.

Le présent article synthétise les principales conclusions du *Rapport 2012 sur les questions structurelles* de l'Eurosystème (*Structural Issues Report* ou SIR). Il met en exergue les aspects propres à la Belgique dans la mesure où ils sont informatifs. Le rapport, intitulé « Euro area labour markets and the crisis », a été élaboré par un groupe de travail de l'Eurosystème auquel a participé la Banque. Il visait principalement à comprendre l'hétérogénéité

marquée de l'ajustement observée sur les marchés du travail de la zone euro, en tenant compte des effets des différents chocs et de l'influence des institutions ainsi que des politiques adoptées sur les réactions du marché du travail dans les États membres. Le deuxième objectif principal était d'analyser les conséquences à moyen terme de ces évolutions. L'article suit la même trame. La première partie décrit les principales évolutions observées sur les marchés du travail de la zone euro depuis l'éclatement de

**GRAPHIQUE 1** PIB, EMPLOI ET CHÔMAGE DANS LA ZONE EURO  
(données trimestrielles)



Source : CE (comptes nationaux et EFT).

(1) Pourcentages de la population active âgée de 15 ans ou plus.

(2) Pourcentages de variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

la crise; la seconde partie traite de l'incidence de la crise sur les inadéquations entre l'offre et la demande de travail et le chômage de longue durée. Il se termine par l'exposé des principales conclusions politiques du rapport.

## 1. Principales évolutions sur les marchés du travail de la zone euro depuis l'éclatement de la crise

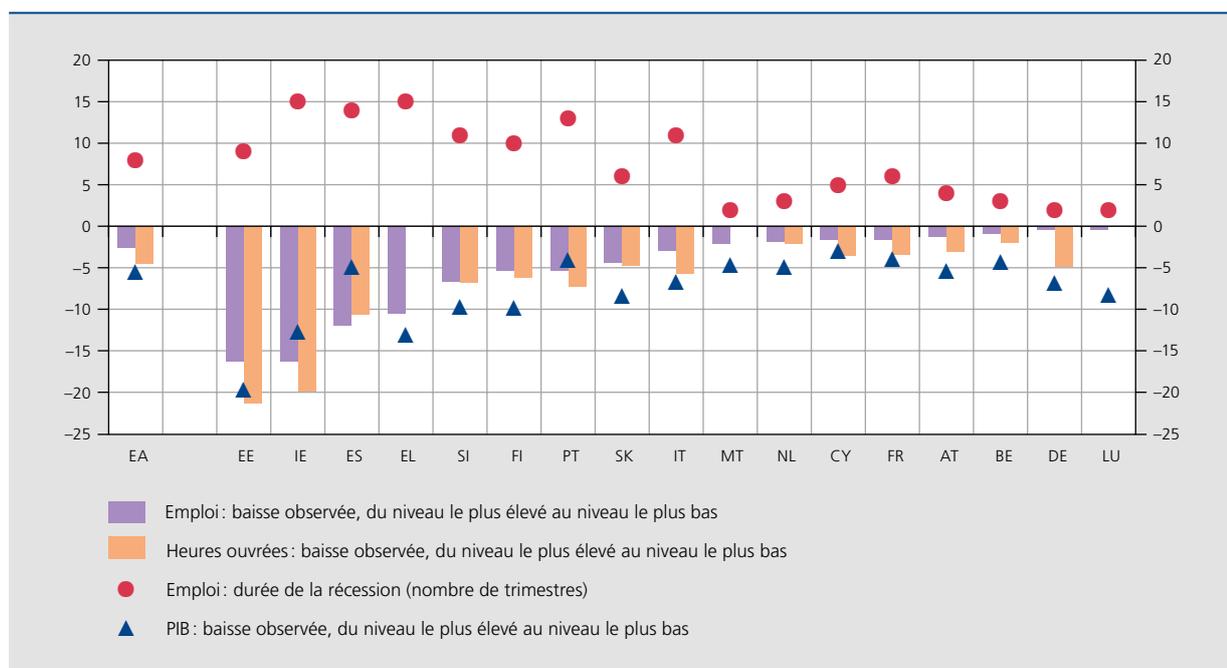
### 1.1 Des réactions différentes d'un pays à l'autre

Malgré la réaction relativement tempérée de l'emploi au repli sensible de l'activité dans l'ensemble de la zone euro, l'incidence de la crise sur le marché du travail a présenté des divergences marquées entre les différents pays membres. Les pertes d'emplois cumulées, entre le moment où l'emploi était maximal et le creux de la vague, vont de -16 % en Estonie et en Irlande à -0,4 % en Allemagne et au Luxembourg. La Belgique figure parmi les pays les moins touchés par la crise : l'emploi n'y a cédé que 0,8 % et, même si le taux de chômage y a atteint 8,5 % au deuxième trimestre de 2010, il a ensuite renoué avec son niveau d'avant la crise, aux alentours de 7 %. À l'instar par exemple de l'Allemagne, la Belgique a

recouru de manière soutenue aux régimes de réduction du temps de travail, si bien que le recul de l'emploi y a été moins prononcé que la baisse du nombre total d'heures prestées.

Les divergences marquées concernant l'ajustement du marché du travail ne reflètent que partiellement les différences quant à la gravité de la crise et à son incidence sur le PIB. Les élasticités de l'emploi et du chômage au PIB ont en effet présenté des divergences notables entre les pays de la zone euro durant la récession : la réaction du marché du travail a été modérée dans des pays tels que l'Allemagne et le Luxembourg, mais très forte en Espagne. L'hétérogénéité des réactions tient notamment à la nature des chocs qui ont touché les économies de la zone euro, ainsi qu'à la présence de déséquilibres préalables à la crise – tels que des périodes de forte expansion dans le secteur de la construction, ou des pertes de compétitivité cumulées. Les pays dans lesquels le repli avait été induit par une contraction de la demande intérieure ont enregistré un taux de destruction d'emplois comparativement plus élevé; l'ajustement modéré du marché du travail dans les pays qui avaient connu une baisse des exportations a été porté par la nature temporaire du ralentissement du commerce mondial. D'autres facteurs nationaux ont également joué un rôle. Ainsi, les marchés du travail qui

**GRAPHIQUE 2 AJUSTEMENT DE L'EMPLOI PENDANT LA CRISE<sup>(1)</sup>**  
(pourcentages de variation, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sauf mention contraire)



Source : CE (comptes nationaux).

(1) Les comptes nationaux trimestriels ne donnent aucune information concernant le nombre total d'heures prestées en Grèce, à Malte et au Luxembourg. Pour la Belgique, il s'agit d'estimations de la Banque. Les pics et creux propres à chaque pays sont pris en compte.

présentaient une proportion plus élevée de contrats temporaires avant la crise ont enregistré des pertes d'emplois et des hausses du chômage très nettement supérieures. Ce fut notamment le cas en Espagne.

## 1.2 Des réactions différentes d'un groupe de travailleurs à l'autre

Des disparités prononcées ont été observées entre les groupes de travailleurs dans les pays de la zone euro. La crise a particulièrement touché l'industrie manufacturière et la construction, même si l'on observe de nettes différences d'un pays à l'autre. Du fait notamment de la concentration sectorielle des pertes d'emplois, les groupes les plus touchés ont été les personnes faiblement qualifiées et les jeunes travailleurs, même si, une fois de plus, des écarts sensibles ont été recensés entre les pays. Dans l'ensemble de la zone euro, les taux d'emploi des travailleurs faiblement qualifiés et des personnes âgées de 15 à 24 ans en 2011 ont été inférieurs d'environ 4 points de pourcentage aux niveaux affichés avant la crise. Cela étant, l'emploi des travailleurs hautement qualifiés a également reculé dans la quasi-totalité des pays, hormis à Malte et en Allemagne<sup>(1)</sup>. Bien que pratiquement aucun groupe de travailleurs n'ait été épargné, les travailleurs les plus âgés constituent une exception remarquable, leur taux d'emploi ayant progressé, en raison notamment de réformes institutionnelles antérieures (telles que les réformes des droits à la pension de retraite et le relèvement de l'âge légal du départ à la retraite). Ces tendances

générales ont également été relevées en Belgique : tandis que les taux d'emploi de tous les groupes répartis par niveau d'éducation et des groupes des personnes âgées de 15 à 24 ans et de 25 à 54 ans ont cédé de l'ordre de 1 à 2 points de pourcentage, la proportion de personnes âgées de 55 à 64 ans a crû de quelque 4 points de pourcentage.

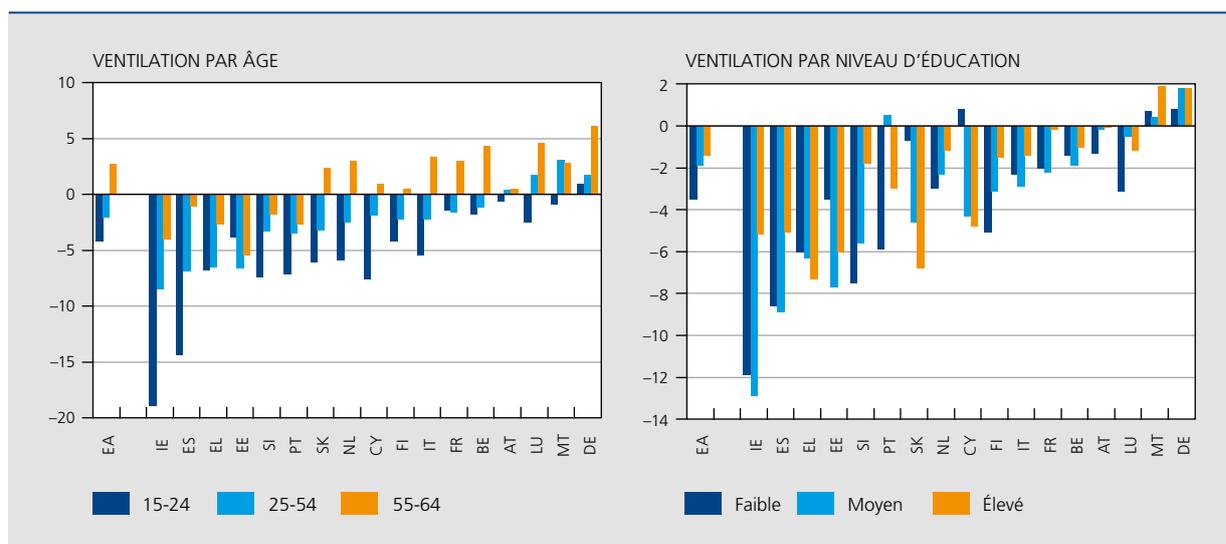
## 1.3 Incidence sur l'offre de main-d'œuvre

L'offre de main-d'œuvre a également ralenti sous l'effet du repli de l'activité, même si ce phénomène a été relativement modéré en comparaison des fluctuations conjoncturelles précédentes. Le taux de participation global a continué de progresser, fût-ce à un rythme plus faible. Une fois encore, l'on a observé une hétérogénéité marquée entre pays et des évolutions nettement divergentes d'un groupe de population à l'autre. Les taux de participation des femmes et des travailleurs âgés ont continué d'évoluer plus favorablement, traduisant probablement des effets dits de « travailleur ajouté » induits par les effets de revenus et de richesse négatifs découlant de la crise, de même que par la réduction des possibilités de départ anticipé à la retraite. En Belgique, le taux de participation des personnes âgées de 55 à 64 ans a aussi poursuivi sa progression, même si l'augmentation du taux de participation des femmes a ralenti, à l'image de la tendance générale.

(1) Dans ces deux pays, les taux d'emploi de tous les groupes répartis par niveau d'éducation ont augmenté.

### GRAPHIQUE 3 TAUX D'EMPLOI : VENTILATION PAR ÂGE ET PAR NIVEAU D'ÉDUCATION

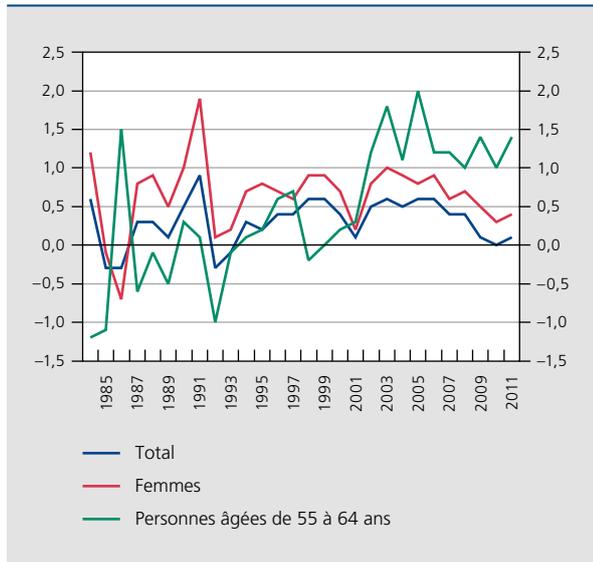
(variations, en points de pourcentage, entre les trois premiers trimestres de 2011 et la période correspondante de 2008)



Source : CE (EFT).

**GRAPHIQUE 4 TAUX DE PARTICIPATION DANS LA ZONE EURO**

(population âgée de 15 à 64 ans, sauf mention contraire, données annuelles, variations en points de pourcentage par rapport à l'année précédente)



Source : CE (EFT).

On relève par ailleurs une réaction des flux migratoires à la crise actuelle dans certains pays de la zone euro les plus sévèrement touchés par la crise. Ce constat cadre avec les résultats de modèles, qui montrent que la réaction négative du PIB à la récession peut être amplifiée dans des pays dont la main-d'œuvre présentait une grande part de travailleurs étrangers (plus mobiles) avant la crise. Ce phénomène s'est manifesté le plus nettement en Irlande, où une forte et rapide hausse de l'émigration de ressortissants non irlandais – en particulier des citoyens d'Europe de l'est – a été observée en réponse à l'atonie croissante du marché du travail.

**1.4 Incidence sur les flux de main-d'œuvre**

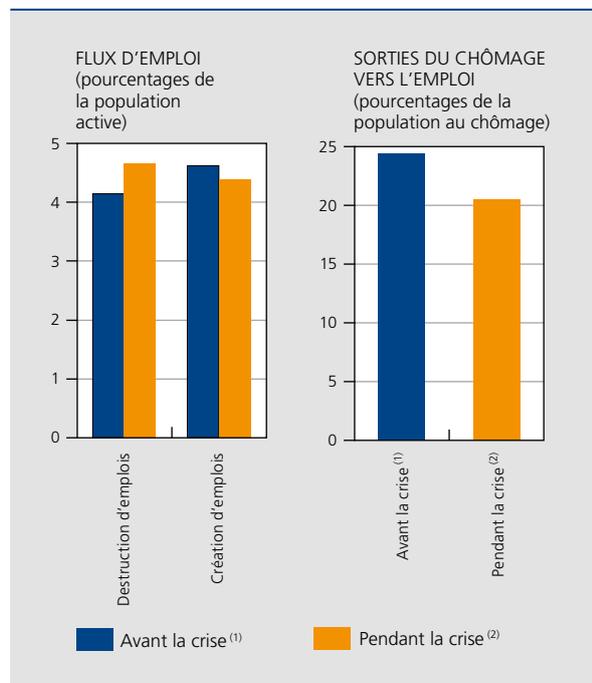
Les microdonnées de l'enquête sur les forces de travail (EFT) – disponibles pour 13 des 17 pays de la zone euro<sup>(1)</sup> – ont permis d'estimer, sur une base trimestrielle, les transitions individuelles entre l'emploi, le chômage et l'inactivité, fournissant une analyse détaillée de l'ajustement dynamique des marchés du travail dans la zone euro. Il est incontestable que l'importance des flux de main-d'œuvre varie très fortement d'un pays de la zone euro à l'autre, ce qui met en évidence la présence de dynamiques d'ajustement aux chocs très différentes. Certaines institutions du marché du travail, en ce compris celles relatives

(1) Nous ne disposons pas des données pour la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg et le Portugal.

à la protection de l'emploi et aux négociations salariales, semblent être liées aux différences observées.

S'agissant des évolutions observées depuis le début de la crise, il apparaît que c'est la hausse des taux de destruction d'emplois qui explique l'essentiel de l'augmentation du chômage, même si le taux de création d'emplois, en recul, y a également contribué. Les taux de sortie du chômage ont également fléchi, entraînant une augmentation sensible de la durée moyenne du chômage et de la part du chômage de longue durée, plus précisément de la population sans emploi depuis plus d'un an (qui avoisine désormais 46 %, soit 12 points de pourcentage de plus qu'avant la crise). L'analyse des taux de sortie selon la durée du chômage montre pourtant que la crise a eu une incidence limitée sur les taux de sortie du chômage de longue durée, même si, pour les pays pour lesquels on dispose de données plus récentes sur les flux de travailleurs, l'on observe généralement un recul supplémentaire des taux de sortie. Dans plusieurs pays, tels que l'Autriche et les Pays-Bas, les taux de sortie du chômage vers l'emploi sont demeurés stables pour les travailleurs âgés durant la crise. En revanche, les taux de sortie des jeunes chômeurs se sont, d'une manière générale, inscrits en baisse, évolution qui a été la plus prononcée en Finlande.

**GRAPHIQUE 5 FLUX DE TRAVAILLEURS AVANT ET PENDANT LA CRISE**



Source : CE (microdonnées de l'EFT).

(1) Période s'étendant du premier trimestre de 2004 au deuxième trimestre de 2008.

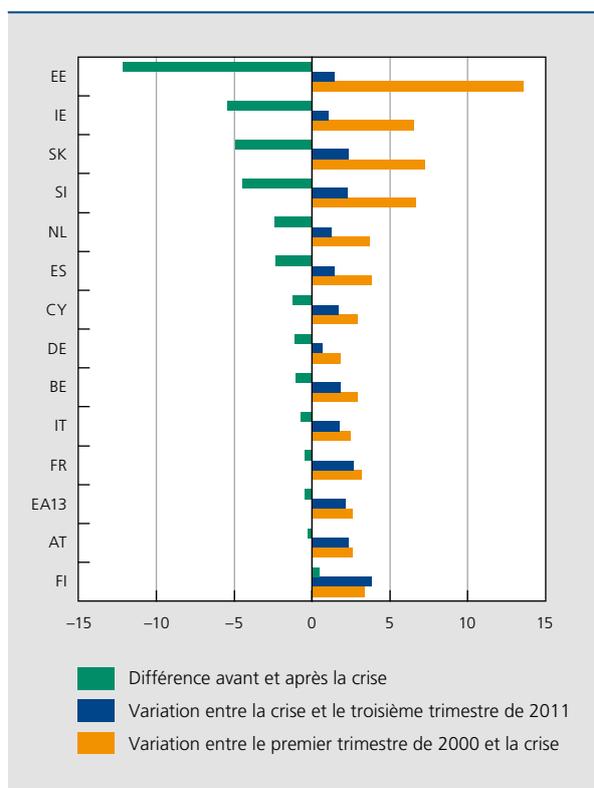
(2) Période s'étendant du troisième trimestre de 2008 au troisième trimestre de 2010.

## 1.5 Ajustement des salaires

Un ajustement relativement limité des salaires a été observé dans la zone euro malgré la gravité de la récession. Au début de la crise, la présence, dans plusieurs pays, de contrats pluriannuels conclus avant l'amorce de la récession a contribué au retard initial de l'ajustement. Les salaires du secteur public ont réagi plus rapidement et plus vivement que ceux du secteur privé en raison des mesures d'assainissement budgétaire, alors que la rémunération horaire des salariés du secteur privé poursuivait son mouvement de hausse jusqu'au début de 2009. Cela reflétait notamment une réduction de la rémunération moins que proportionnelle à l'important ajustement à la baisse des heures travaillées observé dans certains pays de la zone euro. Lorsque le recul du temps de travail par tête s'est interrompu, la croissance de la rémunération horaire a commencé à ralentir, pour atteindre un creux au début de 2010 avant de repartir à la hausse. Si l'on opère une distinction entre la rémunération horaire avant et depuis le début de la récession, celui-ci étant déterminé en fonction du point d'inflexion correspondant au pic d'emploi

**GRAPHIQUE 6 RÉMUNÉRATION HORAIRE DES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ<sup>(1)</sup>**

(variations annuelles moyennes en pourcentage)



Sources: CE et calculs du SIR.

(1) Aucune donnée disponible pour la Grèce, le Luxembourg, Malte et le Portugal. Les points d'inflexion correspondent au pic d'emploi pour chaque pays et pour l'ensemble de la zone euro.

pour l'ensemble de la zone euro, les augmentations moyennes des salaires ont été pratiquement similaires au cours des deux périodes dans la zone euro considérée dans son ensemble.

L'absence d'ajustement corrobore les résultats d'estimations réalisées en vue d'évaluer l'incidence de la hausse du chômage sur l'évolution des salaires au cours de la crise. Ces comparaisons confirment le lien négatif entre la rémunération par tête et le chômage, illustré par la pente de la droite de régression, et indiquent une réactivité moindre des salaires lors de la récession entre 2008 et 2010, fournissant ainsi des indices supplémentaires de l'existence de rigidités à la baisse des salaires dans la zone euro.

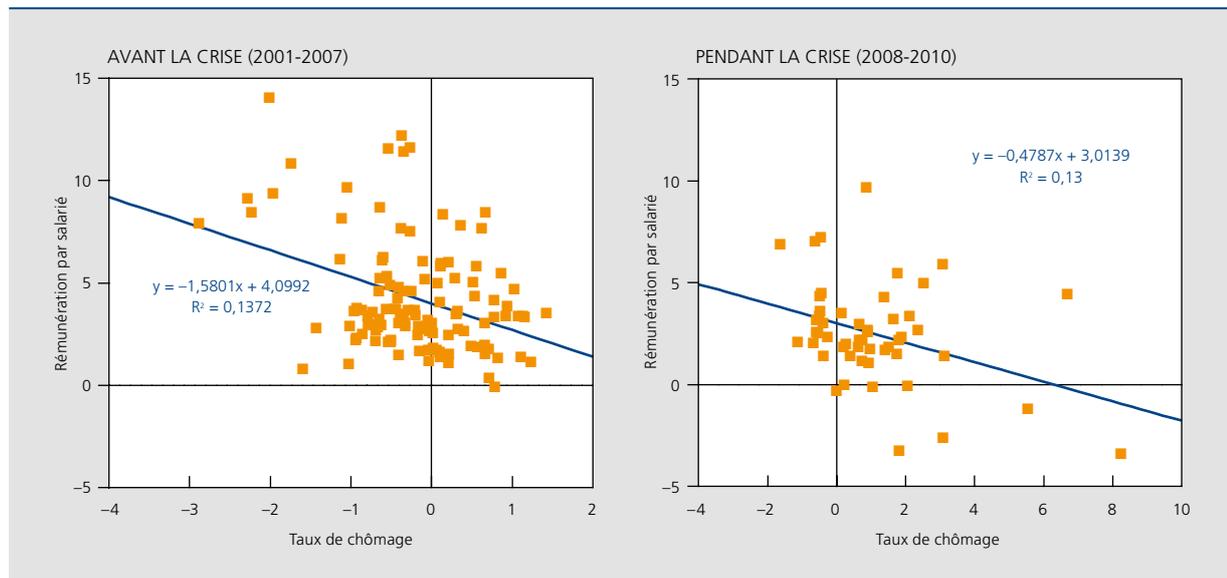
Bien que l'ajustement des salaires ait été limité dans l'ensemble de la zone euro, de grandes disparités ont été observées entre les pays. La hausse des salaires horaires a fléchi depuis le début de la récession, par rapport à la période allant de l'an 2000 au déclenchement de la crise dans tous les pays, sauf la Finlande. Ce ralentissement a été particulièrement prononcé en Estonie, en Irlande, en Slovaquie et en Slovénie. En Belgique, la modération des salaires horaires a été comparable à celle de l'Allemagne, inférieure à l'ajustement observé aux Pays-Bas et plus marquée qu'en France. Cet ajustement hétérogène peut partiellement refléter des différences entre les pays en ce qui concerne l'exposition à la récession, ainsi que des différences entre les modalités institutionnelles de négociation des salaires.

Les résultats d'une actualisation de l'enquête du *Wage Dynamics Network* (WDN) portant sur les institutions relatives aux négociations salariales dans la zone euro, qui avait été menée une première fois en 2008 et dont les conclusions avaient été analysées dans une édition précédente de la présente *Revue*<sup>(1)</sup>, font apparaître que le cadre institutionnel n'a que très peu changé durant la crise et depuis celle-ci. L'on a cependant observé un léger mouvement vers un processus plus décentralisé de négociation des salaires, se matérialisant par un recours plus intensif aux clauses d'exemption, dites « opt-out », ou aux accords conclus au niveau des entreprises en Allemagne, en Slovénie, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Espagne (même s'ils restent rares dans les quatre derniers pays cités). Par ailleurs, deux pays dotés d'un système d'indexation automatique des salaires, à savoir le Luxembourg et l'Espagne, y ont temporairement dérogé. L'ajustement automatique des salaires sur l'inflation a été maintenu en Belgique et à Malte et fait actuellement l'objet de négociations à Chypre.

(1) de Walque et al. (2010).

**GRAPHIQUE 7 LA COURBE DE PHILLIPS DE LA ZONE EURO**

(pourcentages de variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente)



Sources : Calculs de la CE et du SIR.

Alors que plusieurs éléments mettent en évidence l'existence de rigidités des salaires réels, ce qui cadre avec les résultats précédents du WDN, une décomposition des variations des salaires réels montre que ceux-ci ont pourtant dans une certaine mesure, réagi à la crise. Cet exercice a été mené pour cinq pays et est basé sur des données individuelles de salaires. Il repose sur l'hypothèse que la distribution des qualifications entre les travailleurs est inchangée durant la période considérée. Si l'on calcule les variations observées des salaires agrégés après correction

de celles de la composition des qualifications, présentées comme l'« effet prix » dans le tableau, les salaires réels des travailleurs masculins ont baissé de fait dans quatre des cinq pays considérés (Belgique, Italie, Allemagne et France) et l'augmentation des salaires au Portugal a été nettement plus faible qu'avant correction des effets de composition. Des conclusions similaires peuvent être tirées pour les travailleuses. Ceci implique que le recul de la part dans l'emploi des travailleurs faiblement qualifiés durant la crise a exercé un effet haussier sur les salaires réels moyens.

**TABEAU 1 DÉCOMPOSITION DES VARIATIONS DES SALAIRES RÉELS DURANT LA CRISE**

(pourcentages de variation cumulés)

	Hommes			Femmes		
	Variation observée des salaires	Effet prix	Effets de composition	Variation observée des salaires	Effet prix	Effets de composition
Portugal 2007-2009	5,23	2,05	3,18	6,85	3,29	3,55
France 2008-2009	1,65	-1,03	2,68	1,22	-0,44	1,66
Belgique 2007-2009	0,87	-2,92	3,79	6,81	1,23	5,58
Allemagne 2007-2009	0,43	-1,48	1,91	1,58	-3,99	5,57
Italie 2008-2010	-0,62	-2,34	1,72	0,95	-1,88	2,83

Sources : Calculs du SIR basés sur des données tirées de l'enquête sur les forces de travail en France et en Italie, du German Socio-Economic Panel, de l'enquête sur la structure des salaires en Belgique et des Quadros de Pessoal au Portugal. Salaires nets des travailleurs à temps plein uniquement, incluant les primes et paiements complémentaires (à l'exception de l'Italie) déflatés par l'IPCH.

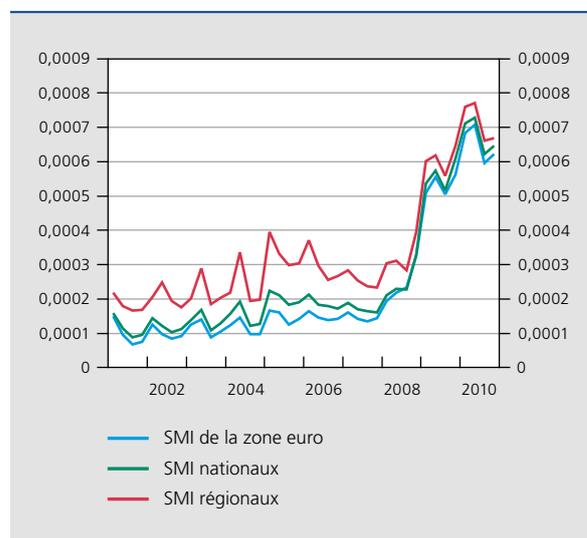
## 2. Incidence de la crise sur les inadéquations entre l'offre et la demande de travail et le chômage de longue durée

La présente section évalue les conséquences à long terme de la crise en tenant compte du degré élevé d'hétérogénéité observé en termes d'ajustement des marchés du travail nationaux décrit précédemment. Dans les économies de la zone euro, des inadéquations croissantes sont recensées entre les compétences dont disposent les travailleurs et celles exigées sur le marché du travail.

En procédant à une analyse de la courbe de Beveridge pour l'ensemble de la zone euro, on a fait ressortir que cette courbe a opéré, depuis le début de la crise, un mouvement caractéristique vers le bas et la droite lié à l'évolution conjoncturelle qui correspond à une diminution des pénuries de main-d'œuvre et à une hausse des taux de chômage. Toutefois, depuis la fin de 2009, un déplacement vers l'extérieur a été observé avec une stabilisation des taux de chômage à un niveau élevé et une augmentation des pénuries de main-d'œuvre, ce qui indique une détérioration du processus d'appariement. On a observé très récemment une nouvelle augmentation du taux de chômage, alors que le niveau des pénuries de main-d'œuvre restait inchangé. L'on note des différences

**GRAPHIQUE 9** INDICE D'INADÉQUATION DES QUALIFICATIONS (SKILL MISMATCH INDEX, SMI) DE LA ZONE EURO<sup>(1)</sup>

(niveau)  
(pour la demande: niveau d'éducation des personnes en emploi)  
(pour l'offre: niveau d'éducation de la population active)



Sources: Calculs de la CE, du FMI, de l'OCDE et du SIR.

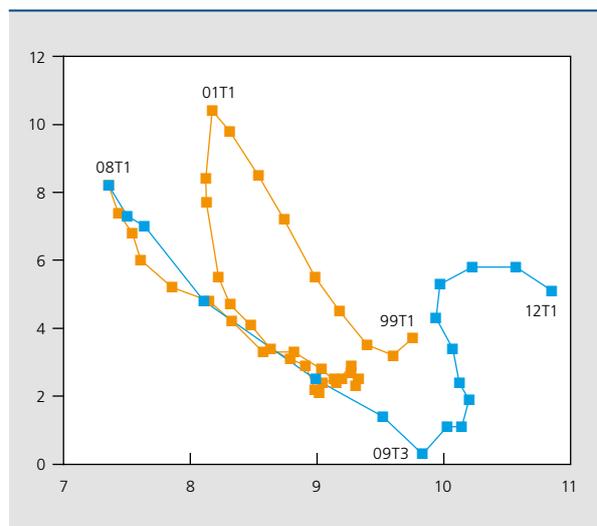
(1) Le SMI de la zone euro est composé à partir des répartitions agrégées des qualifications de la demande et de l'offre de main-d'œuvre au niveau de la zone euro. Le SMI national s'obtient en agrégeant les SMI nationaux des 16 pays basés sur les répartitions des qualifications au niveau national. Les SMI régionaux sont le résultat de l'agrégation des SMI calculés aux niveaux régionaux.

**GRAPHIQUE 8** DÉPLACEMENTS DE LA COURBE DE BEVERIDGE DE LA ZONE EURO

(Abscisses: taux de chômage, pourcentages de la population active)

(Ordonnées: pénuries de main-d'œuvre, indice de dispersion centré de l'enquête de confiance de la CE)

(Lignes oranges: 1999T1-2008T1; lignes bleues: de 2008T1 aux dernières observations)



Sources: Calculs de la CE et du SIR.

significatives entre pays, qui s'expliquent en partie par des expositions différentes à la récession et par les caractéristiques institutionnelles des marchés du travail. Le récent déplacement vers l'extérieur de la courbe agrégée a été induit par des pays tels que la France, la Grèce et l'Espagne. Il a également été noté en Belgique, comme le décrit en détail l'article « Inadéquations sur le marché du travail » de la présente Revue<sup>(1)</sup>. En Allemagne, en revanche, les pénuries de main-d'œuvre sont en augmentation et le taux de chômage est en légère baisse depuis la fin de 2009.

Le recul ininterrompu de certains secteurs dans plusieurs pays de la zone euro et le creusement des disparités en termes de qualifications entre la demande et l'offre de main-d'œuvre ont joué un rôle de premier plan dans les déplacements vers l'extérieur de la courbe de Beveridge. Le deuxième de ces déterminants est illustré par l'indice d'inadéquation des qualifications (*skill mismatch index*, SMI), qui mesure le degré de disparité entre les exigences en termes de qualifications de la demande de main-d'œuvre, à savoir le niveau d'éducation des personnes en emploi, et de l'offre de main-d'œuvre, plus précisément le

(1) Zimmer (2012).

niveau d'éducation de la population active. L'inadéquation des qualifications s'est manifestement accrue depuis l'éclatement de la crise dans l'ensemble de la zone euro et plus particulièrement dans les pays qui ont été plus sévèrement touchés par la récession. Une hausse du SMI a été récemment observée à tous les niveaux d'agrégation, tant de la zone euro pour laquelle il est calculé à partir des répartitions agrégées des qualifications de la demande et de l'offre de main-d'œuvre, qu'au niveau des pays, où il est obtenu en agrégeant les 16 SMI nationaux, et des régions, où il résulte de l'agrégation des SMI calculés aux niveaux régionaux. Ces constats attestent que les problèmes croissants d'inadéquation des qualifications sont de nature structurelle et que compte tenu du resserrement des écarts entre les SMI, le rôle potentiel de la mobilité de la main-d'œuvre pour réduire les inadéquations est assez limité. Comme l'explique l'article « Inadéquations sur le marché du travail » de la présente *Revue*, le constat en Belgique est conforme à celui de la zone euro.

Cette inadéquation croissante est intimement liée à un chômage structurel plus élevé. Selon les estimations des institutions internationales telles que la CE, le FMI et l'OCDE, l'on observe une tendance haussière prononcée du chômage structurel agrégé dans la zone euro, conjuguée à un creusement des différences entre les États membres. La plupart des pays ont dû faire face à une poussée du chômage structurel. Cela a également été le

cas en Belgique, quoique dans une mesure très limitée, alors que le chômage structurel a reculé en Allemagne et en Slovaquie et s'est stabilisé à Malte et en Autriche. Le fait que la hausse récente du taux de chômage ait entraîné une révision à la hausse des estimations du taux de chômage structurel, contrairement à ce qui s'était produit pendant la période 2001-2005, laisse à penser que cette progression du chômage est en partie devenue structurelle, et que des effets d'hystérèse pourraient dès lors se produire.

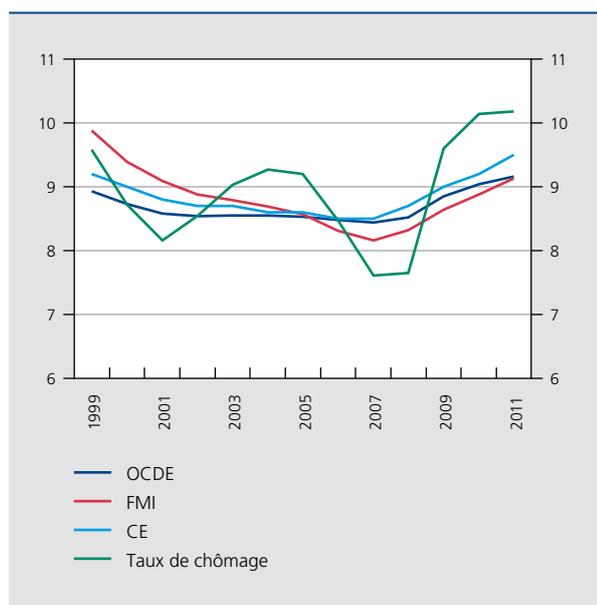
### 3. Conclusions politiques

L'article synthétise les principales conclusions du *Rapport 2012 sur les questions structurelles* de l'Eurosysteme (*Structural Issues Report* ou SIR) qui révèle l'existence de différences majeures et persistantes entre les marchés du travail des différents pays de la zone euro. Les situations différaient dès avant la crise, mais la grande récession a accentué ces divergences. Chaque pays a été touché par différents types de chocs, qui plus est d'ampleurs différentes. Par conséquent, les mesures prises par les pouvoirs publics ont également varié en fonction des chocs perçus, des marges de manœuvre (budgétaires) et des institutions du marché du travail, notamment la législation relative à la protection de l'emploi ou le processus de formation des salaires. Dès lors, alors que la crise a eu une incidence quasiment nulle sur certains marchés du travail (en Allemagne par exemple), elle a induit des ajustements particulièrement importants dans d'autres (comme en Estonie, en Irlande, en Espagne ou en Grèce). En raison du recours important aux régimes permettant une réduction de la durée du travail, l'incidence de la crise sur le marché du travail en Belgique est demeurée relativement limitée. En tout état de cause, il convient d'insister sur le fait que la crise n'est pas résolue et que les conditions économiques continuent à se détériorer dans plusieurs pays. Finalisé en mars 2012, le SIR n'intègre pas les évolutions les plus récentes.

Compte tenu des situations fortement divergentes entre pays et de la crise qui se prolonge, il a été difficile d'identifier les « bonnes pratiques » susceptibles d'améliorer le fonctionnement du marché du travail à l'avenir. Différentes conclusions politiques peuvent néanmoins être tirées.

La réaction des salaires à la crise est demeurée limitée, ce qui atteste la présence de rigidités à la baisse, lesquelles compliquent le rétablissement de la compétitivité – et donc de l'emploi –, particulièrement dans les pays de la zone euro qui avaient accumulé des déséquilibres externes préalablement à la crise. En présence d'un

**GRAPHIQUE 10** CHÔMAGE EFFECTIF ET CHÔMAGE STRUCTUREL DANS LA ZONE EURO  
(pourcentages de la population active)



Sources : Calculs de la CE, du FMI, de l'OCDE et du SIR.

chômage élevé, une réaction flexible des salaires aux conditions du marché du travail devrait constituer une priorité majeure. De plus, la réallocation sectorielle nécessaire sur laquelle repose toute création d'emplois et toute diminution du chômage s'en verrait facilitée. À cet égard, le recours aux régimes de réduction de la durée de travail, qui, dans certains pays, y compris la Belgique, a permis de modérer les pertes d'emplois, pourrait, s'il se maintenait trop longtemps, entraver la réallocation des forces de travail des secteurs en déclin vers les secteurs en expansion. De même, dans le contexte d'inadéquations croissantes sur le marché du travail, une différenciation salariale plus importante entre les différents types de travailleurs et d'emplois s'impose pour contribuer à un bon appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, et bénéficiera tout particulièrement aux groupes de travailleurs les plus sévèrement touchés.

Compte tenu du brusque impact de la crise sur certains groupes spécifiques de travailleurs, et de l'augmentation de la composante structurelle du chômage, l'objectif principal des politiques actives du marché du travail devrait être de limiter, autant que faire se peut, les risques d'effets d'hystérèse que suscite la hausse du chômage, particulièrement dans la mesure où près de la moitié des chômeurs n'ont plus travaillé depuis plus d'un an. À cet égard, les politiques actives du marché du travail devraient être conçues pour faciliter tout spécialement le retour au travail des jeunes et des travailleurs moins qualifiés. Des politiques de formation appropriées afin de réduire l'écart entre les qualifications offertes et celles demandées devraient être mises en place, en particulier dans les pays plus sévèrement touchés par le risque d'affaiblissement permanent de certains secteurs. Une telle politique contribuerait également à accroître la pression baissière sur les salaires exercée par les chômeurs et à limiter la contraction de la croissance potentielle associée à un chômage structurel élevé.

La segmentation du marché du travail tend à amplifier l'ajustement de l'emploi aux chocs négatifs et à le faire peser de manière disproportionnée sur des groupes de travailleurs spécifiques (contrats temporaires, jeunes travailleurs, travailleurs moins qualifiés). Plus la période de chômage de ces personnes se prolongera, plus leurs qualifications risqueront de se détériorer, si bien qu'il leur deviendra plus difficile encore de trouver un emploi, ce qui pourrait entraîner le chômage structurel à la hausse. Les réglementations sur les contrats de travail devraient éviter toute différenciation importante entre différents types de travailleurs et privilégier la diminution des coûts d'ajustement de l'emploi dans l'ensemble de l'économie. Parallèlement, les institutions du marché du travail qui favorisent une flexibilité interne accrue (notamment en matière d'heures de travail et de salaires) peuvent aider les entreprises à faire face aux chocs négatifs avec un impact moindre sur l'emploi.

Des réformes majeures des marchés du travail dans les États membres sont essentielles pour favoriser la création d'emplois, réduire le chômage et restaurer la compétitivité, tout en diminuant les risques d'une baisse permanente de la croissance potentielle. Une stratégie globale de réforme axée sur une flexibilité accrue du marché du travail constitue un élément-clé d'une reprise économique robuste, et aurait d'autre part des effets positifs induits sur la correction et la prévention des déséquilibres macro-économiques, la consolidation budgétaire et la stabilité financière. Dans une union monétaire telle que la zone euro, un marché du travail flexible et efficient constitue un environnement économique propice à la politique monétaire de la BCE, axée sur la stabilité des prix. Des réformes améliorant la flexibilité sur le plan de l'emploi et des salaires permettront de réduire les coûts d'ajustement associés aux chocs spécifiques et d'améliorer l'efficacité et l'efficacé du mécanisme de transmission de la politique monétaire.

## Bibliographie

de Walque G., M. Druant, Ph. Du Caju et C. Fuss (2010), « Qu'avons-nous appris du Wage Dynamics Network ? », BNB, *Revue économique*, 57–79, juin.

ECB (2012), "Euro area labour markets and the crisis", *Structural Issues Report*, September.

Zimmer H. (2012), « Inadéquations sur le marché du travail », BNB, *Revue économique*, septembre.